

Tests de rendement
provinciaux
de l'Alberta

Points saillants
sur l'évaluation
2014-2015

9^e
année

Études sociales

Alberta  Government

Ce document présente les points saillants du test de rendement d'Études sociales de 9^e année administré en 2015.

Le document *Points saillants sur l'évaluation* fournit de l'information au sujet du test dans son ensemble, le plan du test ainsi que le rendement des élèves au test de rendement 2015 d'Études sociales de 9^e année. On y trouve également, à partir de certaines questions figurant dans le test de 2015, des observations sur les points forts et les points à améliorer en ce qui a trait au rendement des élèves par rapport à la norme acceptable et à la norme d'excellence. Afin de faire la meilleure utilisation des renseignements donnés dans ce document destiné au personnel enseignant, on doit les jumeler aux rapports pluriannuels et détaillés qui sont mis à la disposition des écoles sur le site extranet. Les rapports *Points saillants sur l'évaluation* pour tous les tests de rendement des matières évaluées sont **affichés sur le site Web du ministère chaque année** à l'automne.

Chaque automne, de 2004 à 2006, les questions rendues publiques, qui comprennent environ 25 % de toutes les questions utilisées antérieurement dans des tests de rendement sécurisés, ont été distribuées aux administrateurs scolaires. Les enseignants n'ont pu avoir accès qu'à une version imprimée de ces questions du fait des exigences de droit d'auteur. **Tous les deux ans**, depuis l'automne 2007, **un test complet** pour toutes les matières et tous les niveaux faisant l'objet d'un test de rendement (à l'exception de Français/French Language Arts 6^e et 9^e année, et des cours de Connaissances et employabilité 9^e année) est affiché sur le site Web d'Alberta Education. Il comprend le plan d'ensemble du test et la clé de correction ainsi que le degré de difficulté, les catégories de notation, la section du test et la description de chaque question. Ces documents ainsi que le *Programme d'études* et le bulletin d'information servent à orienter les pratiques pédagogiques.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Harvey Stables, Grade 9 Humanities Assessment Standards Team Leader, à Harvey.Stables@gov.ab.ca

ou Nicole Lamarre, Director, Student Learning Assessments and Provincial Achievement Testing,

à Nicole.Lamarre@gov.ab.ca à Provincial Assessment Sector, en composant le 780-427-0010.

Pour appeler sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composez d'abord le 310-0000.

Vous pouvez consulter le site Web d'Alberta Education, à education.alberta.ca.

Ce document est principalement destiné au(x) :

Élèves	
Enseignants	✓ Études sociales 9 ^e année
Administrateurs	✓
Parents	
Grand public	
Autres	

Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.



Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

© 2015, la Couronne du chef de l'Alberta représentée par le ministre de l'Éducation, Alberta Education, Provincial Assessment Sector, 44 Capital Boulevard, 10044 108 Street NW, Edmonton, Alberta T5J 5E6, et les détenteurs de licence. Tous droits réservés.

Le détenteur **des droits d'auteur** autorise **seulement les éducateurs de l'Alberta** à reproduire, à des fins éducatives et non lucratives, les parties de ce document qui **ne contiennent pas** d'extraits.

Les extraits de textes **ne peuvent pas** être reproduits sans l'autorisation écrite de l'éditeur original (voir les références bibliographiques, le cas échéant).

Table des matières

Le Test de rendement 2015 d'Études sociales de 9 ^e année	1
Plan d'ensemble du test et rendement des élèves en 2015	1
Observations sur le rendement des élèves en 2015	3
Documents d'appui – Programme des tests de rendement	9

Le Test de rendement 2015 d'Études sociales de 9^e année

Ce rapport fournit aux enseignants, aux administrateurs et au grand public une vue d'ensemble du rendement des élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année administré en 2015. Il complète les rapports détaillés communiqués aux écoles et aux autorités scolaires.

Combien d'élèves ont passé le test?

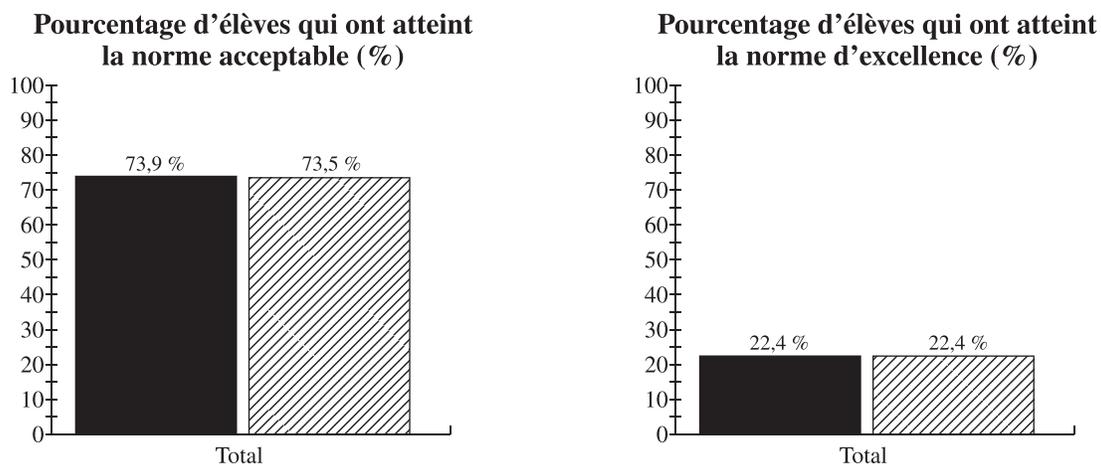
Un total de 38 552 élèves ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2015.

Que comprenait ce test?

Le test de rendement 2015 d'Études sociales de 9^e année comprenait 50 questions à choix multiple qui portaient sur des résultats d'apprentissage spécifiques tirés des deux résultats d'apprentissage généraux du *Programme d'Études sociales de 9^e année (2007)* : RAG 9.1 Problématiques pour les Canadiens : droits et gouvernance et RAG 9.2 Problématiques pour les Canadiens : les systèmes économiques du Canada et des États-Unis.

Quel a été le rendement des élèves?

Les pourcentages d'élèves qui ont atteint la norme acceptable et la norme d'excellence en 2015 correspondent aux pourcentages de 2014, comme indiqué dans les graphiques ci-dessous. Sur une note possible de 50, la moyenne provinciale au test a été de 32,0 (64,0 %). Les résultats présentés dans ce rapport s'appuient sur les notes obtenues par tous les élèves qui ont passé ce test, y compris les élèves du programme d'immersion française et du programme francophone. Pour obtenir des statistiques relatives aux élèves de votre école qui ont passé le test en français, veuillez consulter, sur extranet, les rapports préparés à l'intention des écoles et des autorités scolaires et qui contiennent des résultats plus détaillés.



■ 2014 — Normes de rendement : Le pourcentage d'élèves de la province qui ont atteint la norme acceptable et la norme d'excellence au test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2014 (selon les résultats des élèves qui ont passé le test).

▨ 2015 — Normes de rendement : Le pourcentage d'élèves de la province qui ont atteint la norme acceptable et la norme d'excellence au test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2015 (selon les résultats des élèves qui ont passé le test).

Plan d'ensemble du test et rendement des élèves en 2015

En 2015, 73,5 % des élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année ont atteint la norme acceptable et 22,4 % ont atteint la norme d'excellence. La moyenne obtenue par les élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année a été de 32,0 sur une note totale de 50 (soit 64,0 %).

Le plan d'ensemble du test présente les catégories et les sections du test (les contenus) selon lesquelles les données sommaires de 2015 sont communiquées aux écoles et aux autorités scolaires. On y trouve également la moyenne du rendement selon la note brute et le pourcentage.

Sections du test selon les RAS du programme	Catégories		Rendement provincial des élèves (Moyenne de la note brute et pourcentage)
	Savoirs ¹	Compétences et processus ²	
<p>Le système politique et juridique (9.1.4, 9.1.5)³ Les élèves analysent la structure du système politique fédéral du Canada et analysent le rôle des citoyens et des organisations dans le système juridique du Canada, en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> comment les lois sont adoptées dans le système politique fédéral les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif du gouvernement fédéral le choix des députés et des sénateurs l'obligation de rendre des comptes chez les députés et les sénateurs le rôle des partis politiques fédéraux le rôle des médias à l'égard des questions politiques les groupes de pression et la prise de décisions gouvernementales la mesure dans laquelle les processus politique et législatif répondent aux besoins de tous les Canadiens la participation au système juridique canadien les rôles et les responsabilités des citoyens à l'égard de la loi la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i> 			7,3/11 (66,4 %)
<p>Droits individuels et collectifs (9.1.6, 9.1.7)³ Les élèves explorent d'un œil critique les répercussions de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> sur le processus législatif au Canada et comment la demande croissante pour la reconnaissance des droits collectifs a eu des répercussions sur le processus législatif au Canada, en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> la reconnaissance des droits individuels l'exercice des droits individuels les conditions de travail dans les milieux de travail les droits et les responsabilités des citoyens la reconnaissance des droits collectifs les besoins des minorités francophones au Canada les besoins des Francophones au Québec les droits des minorités de langue officielle la <i>Loi sur les Indiens</i> les Traités 6, 7 et 8 la législation et les droits et la culture des Métis 			7,0/11 (63,6 %)
<p>Immigration (9.1.8)³ Les élèves explorent d'un œil critique comment le processus législatif traite des questions relatives à l'immigration en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> les facteurs qui influent sur les politiques en matière d'immigration les changements apportés aux politiques sur l'immigration et les réfugiés l'immigration et les peuples autochtones les politiques provinciales en matière d'immigration les politiques du Québec en matière d'immigration les politiques en matière d'immigration et la Charte les avantages que le Canada retire de l'immigration 			4,8/8 (60,0 %)
<p>Prise de décisions économiques (9.2.4)³ Les élèves explorent d'un œil critique les principes et les pratiques de l'économie de marché et de l'économie mixte en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> les principes d'une économie de marché l'intervention du gouvernement l'économie mixte du Canada le rôle du consommateur dans des économies mixtes et de marché l'identité individuelle et collective du consommateur l'impact économique des syndicats l'intervention du gouvernement dans l'économie la question économique de la rareté des ressources 			5,1/8 (63,8 %)
<p>Le consumérisme, la qualité de vie et la prise de décisions politiques (9.2.5, 9.2.6)³ Les élèves explorent d'un œil critique la relation entre le consumérisme et la qualité de vie au Canada et aux États-Unis et l'interdépendance entre les décisions politiques et les systèmes économiques en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> les indicateurs de la qualité de vie le comportement du consommateur comment le marketing influence le consumérisme le consumérisme et la qualité de vie l'utilisation du consumérisme comme geste de masse le consumérisme et la croissance économique les valeurs sous-jacentes aux programmes sociaux les programmes économiques des partis politiques les philosophies et les programmes des partis politiques l'économie clandestine la question en matière d'environnement et la qualité de vie 			7,9/12 (65,8 %)
Rendement provincial des élèves (Moyenne de la note brute et pourcentage)	13,1/19 (68,9 %)	18,9/31 (61,0 %)	Note brute totale du test = 50

¹**Savoirs** — inclut l'étendue et l'intégralité de l'information, des concepts, des preuves, des idées et des opinions essentiels à la prise de décision qui sont énumérés dans le *Programme d'études sociales 9^e année (2007)*.

²**Compétences et processus** — inclut le recours à la pensée critique et à la pensée créatrice, à la démarche historique, aux compétences d'ordre géographique, à la prise de décision, à la résolution de problèmes, et la littératie des médias ayant trait aux situations pertinentes présentées dans le *Programme d'études sociales 9^e année (2007)*.

³Les chiffres en gras entre parenthèses renvoient aux résultats d'apprentissage spécifiques dans le *Programme d'études sociales 9^e année (2007)*.

Observations sur le rendement des élèves en 2015

Cette section présente des observations sur le rendement des élèves au test de rendement d'Études sociales de 9^e année de 2015. Des questions types tirées de ce test servent à illustrer le rendement des élèves qui ont atteint la norme acceptable ou la norme d'excellence ainsi que le rendement des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable. Pour chaque question, un astérisque indique la bonne réponse.

Ensemble, les trois premières catégories du plan d'ensemble englobent les résultats du Résultat d'apprentissage général 9.1 Problématiques pour les Canadiens : droits et gouvernance. Dans le cadre de ce résultat, on s'attend à ce que les élèves analysent les processus politique et législatif du Canada et leurs répercussions sur des questions portant sur la gouvernance, les droits, la citoyenneté et l'identité. Dans la catégorie **Système politique et juridique** du plan d'ensemble (11 questions), on s'attendait à ce que les élèves examinent la structure du système politique fédéral du Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.4) et analysent le rôle joué par les citoyens et les organismes dans le système juridique du Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.5) en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Comment les lois sont-elles adoptées dans le système politique fédéral? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.4)
- À qui les députés et les sénateurs doivent-ils rendre des comptes? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.4)
- Comment les groupes de pression influencent-ils les décisions du gouvernement? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.4)
- Dans quelle mesure les processus politiques et législatifs répondent-ils aux besoins de tous les Canadiens? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.4)
- Comment les citoyens et les organismes participent-ils au système juridique canadien (c.-à-d. les jurys, la connaissance des lois, la défense de causes, la Société John Howard et la Société Elizabeth Fry)? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.5)
- Quels sont les rôles et les responsabilités des citoyens à l'égard de la loi? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.5)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable étaient en mesure de démontrer leurs connaissances fondamentales du rôle des groupes de pression dans le système politique fédéral canadien; du fait que les députés et sénateurs doivent être responsables devant les citoyens canadiens; et des objectifs des groupes de défense des droits dans le système judiciaire canadien. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont fait la démonstration supplémentaire qu'ils étaient capables de reconnaître dans quelle mesure les lobbyistes peuvent influencer les décisions démocratiques au Canada; d'évaluer différents points de vue explorant dans quelle mesure le pouvoir législatif du gouvernement du Canada est responsable devant les citoyens; et d'évaluer le bienfondé des lois sur l'octroi de pardons pour condamnation criminelle. Les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable étaient généralement capables de reconnaître les principales institutions du système politique fédéral canadien. Toutefois, beaucoup d'entre eux ont eu de la difficulté à répondre aux questions sur l'équilibre des pouvoirs entre la Chambre des communes et le Sénat dans le système politique canadien. Ils ont aussi démontré des connaissances limitées des problématiques sociétales liées à la mise sous scellés du casier judiciaire des individus. La question suivante illustre certaines différences dans le niveau de rendement des élèves au Test de rendement d'Études sociales de 9^e année de 2015.

À la question 10 (question de la catégorie **Compétences et processus** du plan d'ensemble), les élèves devaient considérer le message d'une caricature pour déterminer pourquoi un projet de loi décrit dans une autre source avait été adopté au Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.C.1).

- | |
|--|
| <p>10. En tenant compte du message du caricaturiste à la Source II, les détails de la Source III démontrent que le projet de loi C-23A a fort probablement été adopté dans le but</p> <ul style="list-style-type: none">A. d'aider les criminels à se réintégrer dans la société*B. de limiter les conditions d'admissibilité pour demander un pardonC. de simplifier le processus de demandes de pardonD. d'assurer que les criminels soient condamnés pour leurs crimes |
|--|

La bonne réponse (**B**) a été choisie par 42,8 % de tous les élèves qui ont passé le test. Ces élèves ont été en mesure de déterminer — à partir d’une caricature dans laquelle des voitures attendant en file pour obtenir un pardon offert au service à l’auto — que les principaux éléments du Projet de loi C-23A visent à limiter l’admissibilité aux pardons. Le choix de réponse **A** (choisi par 23,5 % des élèves) fait référence à l’aspect positif potentiel des pardons, soit de permettre aux individus condamnés pour crimes de réintégrer la société en obtenant un pardon. Le choix de réponse **C** (choisi par 24,7 % des élèves) contient l’interprétation erronée selon laquelle le projet de loi C-23A vise à simplifier le processus d’octroi des pardons. Ces deux choix de réponse omettent l’aspect lié à la facilité d’obtenir un pardon ainsi que les restrictions contenues dans le Projet de loi C23-A. Le choix de réponse **D** (choisi par 9,0 % des élèves) présente le raisonnement fautif selon lequel les pardons sont liés à la condamnation des individus reconnus coupables d’actes criminels, et néglige le fait que le casier judiciaire des individus peut être mis sous scellés moyennant l’obtention d’un pardon. Globalement, la bonne réponse a été choisie par 40,9 % des élèves qui ont atteint la norme acceptable, par 67,9 % des élèves qui ont atteint la norme d’excellence et par 25,3 % des élèves qui n’ont pas atteint la norme acceptable.

Dans la section du test de 2015 qui portait sur les **Droits individuels et collectifs** (11 questions), les élèves devaient explorer d’un œil critique les répercussions de la *Charte canadienne des droits et libertés* sur le processus législatif au Canada (Résultat d’apprentissage spécifique 9.1.6) et explorer aussi d’un œil critique les répercussions de la demande croissante pour la reconnaissance des droits collectifs sur le processus législatif au Canada (Résultat d’apprentissage spécifique 9.1.7), en étudiant les questions d’enquête suivantes et en y réfléchissant :

- De quelles manières la *Charte canadienne des droits et libertés* a-t-elle favorisé la reconnaissance des droits individuels au Canada? (Résultat d’apprentissage spécifique 9.1.6)
- De quelles manières la *Charte canadienne des droits et libertés* permet-elle aux individus d’exercer leurs droits? (Résultat d’apprentissage spécifique 9.1.6)
- Comment la *Charte canadienne des droits et libertés* a-t-elle favorisé la reconnaissance des droits collectifs au Canada? (Résultat d’apprentissage spécifique 9.1.7)
- De quelles façons la *Charte canadienne des droits et libertés* répond-elle aux besoins des francophones en milieu minoritaire? (Résultat d’apprentissage spécifique 9.1.7)
- Dans quelle mesure les gouvernements fédéral et provinciaux devraient-ils soutenir et encourager les minorités de langues officielles au Canada? (Résultat d’apprentissage spécifique 9.1.7)
- Comment la *Loi sur les Indiens* reconnaît-elle le statut et l’identité des peuples autochtones? (Résultat d’apprentissage spécifique 9.1.7)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont été capables d’identifier comment la *Charte canadienne des droits et libertés* protège les droits des individus et répond aux besoins des francophones en milieu minoritaire, et comment la *Loi sur les Indiens* reconnaît les droits collectifs des peuples des Premières Nations. Les élèves qui ont atteint la norme d’excellence ont été capables d’évaluer les conséquences sociétales de la promotion des droits individuels par le gouvernement canadien; d’évaluer dans quelle mesure les droits à l’instruction dans la langue de la minorité ont été garantis aux communautés de langues officielles en Alberta; et de reconnaître les valeurs sur lesquelles sont fondés différents points de vue et perspectives concernant les négociations entre les Premières Nations et le gouvernement fédéral du Canada. Dans le cas des élèves qui n’ont pas atteint la norme acceptable, les questions qui nécessitaient de faire des généralisations concernant les droits et les responsabilités des Canadiens, de faire des liens entre des événements historiques liés aux droits sur les langues officielles, et de résumer de l’information sur les droits inhérents des peuples des Premières Nations se sont avérées difficiles. La question suivante démontre certaines différences dans le niveau de rendement des élèves au test de 2015.

À la question 21 (question de la catégorie **Compétences et processus** du plan d'ensemble), les élèves devaient déterminer, à partir de l'information présentée dans un article de revue, le point de vue d'une personne sur certaines actions des Premières Nations (Résultat d'apprentissage spécifique 9.C.1).

- 21.** Les détails de la Source II démontrent que pour Stewart Phillip, les actions de la Première Nation Tsawwassen et de la Première Nation Gitksan sont
- A.** inacceptables, parce que les deux Premières Nations abandonnent les droits qu'elles ont obtenus par les différents traités
 - B.** inacceptables, parce que certains membres des deux Premières Nations s'opposent aux décisions de leurs dirigeants
 - C.** acceptables, parce que les deux Premières Nations font la promotion du développement économique
 - D.** acceptables, parce que les deux Premières Nations ont le droit de signer des traités avec le gouvernement fédéral

De tous les élèves qui ont passé le test, 52,1 % ont choisi la bonne réponse (**A**). Ces élèves ont été capables d'identifier les détails d'un article de revue dans lequel on décrit comment Stewart Phillip, le Grand Chef de l'Union des chefs indiens de la C.-B., a qualifié de « fraude et de trahison » les modalités du traité de Twawwassen sur « les exemptions fiscales et les revendications liées aux titres ancestraux » des Autochtones; et de conclure qu'il trouvait ces modalités inacceptables parce que « de façon générale dans la communauté autochtone [...] elles sont vues comme des mandats non négociables ». Le choix de réponse **B** (choisi par 21,5 % des élèves) fait référence au fait que les membres de la Nation Gitksan sont divisés, mais suggère incorrectement que c'est la raison pour laquelle Phillip Stewart s'oppose au Traité de Twawwassen. Le choix de réponse **C** (choisi par 13,4 % des élèves) fait référence au fait que les Gitksans de la C.-B. sont prêts à renoncer aux réserves, aux exemptions fiscales, au logement gratuit ainsi qu'à l'éventuelle possibilité d'un gouvernement autonome pour obtenir encore plus, soit une « partie des ressources qui se trouvent sur leurs territoires ancestraux » afin de promouvoir le développement économique, mais suggère incorrectement que Stewart Phillip appuierait les actions des Gitksans. Le choix de réponse **D** (choisi par 13,0 % des élèves) reconnaît le fait que les Premières Nations ont le droit de négocier les traités avec le gouvernement fédéral canadien, mais contient l'idée erronée que Stewart Phillip appuie ce droit en ce qui concerne les actions des Gitksans. La bonne réponse a été choisie par 52,2 % des élèves qui ont atteint la norme acceptable, par 83,0 % des élèves qui ont atteint la norme d'excellence et par 25,8 % de ceux qui n'ont pas atteint la norme acceptable.

Dans la catégorie sur l'**Immigration** (qui comporte 8 questions), les élèves devraient faire une étude critique des façons dont le processus législatif traite des questions d'actualité relatives à l'immigration (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels facteurs influent sur les politiques en matière d'immigration au Canada (c.-à-d., l'économie, la politique, la santé et la sécurité)? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8)
- Comment les changements apportés aux politiques canadiennes sur l'immigration et les réfugiés sont-ils reliés à des problématiques mondiales? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8)
- Comment les gouvernements provinciaux peuvent-ils influencer et mettre en œuvre des politiques d'immigration? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8)
- Comment la politique en matière d'immigration au Québec cherche-t-elle à renforcer le statut de la langue française en Amérique du Nord? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8)
- Quelle est la relation entre les politiques canadiennes d'immigration et les droits garantis dans la *Charte canadienne des droits et libertés*? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable étaient en mesure de reconnaître les facteurs clés des politiques canadiennes sur l'immigration et les réfugiés, et de démontrer qu'ils comprenaient la raison d'être des politiques d'immigration québécoises. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont aussi été capables d'apprécier les préoccupations reliées au besoin d'assurer que toutes les demandes d'immigration soient traitées équitablement ainsi que la difficulté de créer un équilibre entre les droits

des immigrants au Québec et le désir du gouvernement provincial de préserver la culture et l'identité des francophones au Québec. Dans certains cas, les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont eu de la difficulté à analyser les problématiques liées à la mise en œuvre des politiques canadiennes sur l'immigration et les réfugiés, et à reconnaître des points de vue opposés concernant les effets sur les immigrants au Québec des politiques d'immigration provinciales qui visent à renforcer l'identité culturelle du Québec. La question suivante démontre certaines différences dans le rendement des élèves au test de 2015.

À la question 23 (question de la catégorie **Compétences et processus** du plan d'ensemble), les élèves devaient reconnaître comment les réfugiés sont définis dans le contexte des lois canadiennes sur l'immigration (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8).

23. D'après les lois canadiennes sur l'immigration, le terme « réfugiés » (Source I) désigne les individus qui tentent
- A. d'obtenir une résidence temporaire
 - *B. d'échapper à la persécution
 - C. de rejoindre des membres de leur famille
 - D. de se trouver un emploi dans des métiers manuels

De tous les élèves qui ont passé le test, 83,5 % d'entre eux se sont rappelé — à partir de leurs connaissances des catégories d'immigration définies dans la *Loi canadienne sur l'immigration et la protection des réfugiés* — que les individus qui fuient la persécution, la torture ou des traitements cruels ou inhabituels sont classés comme des réfugiés en vertu des lois canadiennes sur l'immigration; ces élèves ont choisi la bonne réponse (choix de réponse **B**). Le choix de réponse **A** (choisi par 8,4 % des élèves) indique que certains réfugiés tentent initialement d'obtenir un asile temporaire à leur arrivée au Canada, mais on présume que c'est une caractéristique typique des réfugiés, ce qui est incorrect. Le choix de réponse **C** (choisi par 3,3 % des élèves) identifie une caractéristique des individus qui sont classés, en vertu des lois canadiennes sur l'immigration, comme des immigrants de la catégorie « regroupement des familles », qui est une catégorie différente de la catégorie des réfugiés. Le choix de réponse **D** (choisi par 4,9 % des élèves) identifie une caractéristique des individus qui sont classés, en vertu des lois canadiennes sur l'immigration, comme immigrants de la catégorie « économique », une catégorie différente de la catégorie des réfugiés. La bonne réponse a été choisie par 89,7 % des élèves qui ont atteint la norme acceptable, par 97,8 % des élèves qui ont atteint la norme d'excellence, et par 59,3 % des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable.

Les deux dernières catégories du plan d'ensemble du test visent les résultats du Résultat d'apprentissage général 9.2 Problématiques pour les Canadiens : les systèmes économiques du Canada et des États-Unis, qui nécessitent que les élèves fassent preuve de compréhension et de discernement quant à la manière dont la prise des décisions économiques au Canada et aux États-Unis a une influence sur la qualité de vie, sur la citoyenneté et sur l'identité. Quant au contenu du programme dans la catégorie **Prise de décisions économiques** (8 questions), les élèves devaient comparer les principes et les pratiques de l'économie de marché et de l'économie mixte (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels sont les principes d'une économie de marché? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4)
- Pourquoi les gouvernements interviennent-ils dans une économie de marché? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4)
- Pourquoi le Canada est-il perçu comme ayant une économie mixte? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4)
- Quel est le rôle du consommateur dans une économie de marché et dans une économie mixte? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4)
- Dans quelle mesure le comportement du consommateur reflète-t-il une identité individuelle et collective? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4)
- En quoi les systèmes économiques du Canada et des États-Unis diffèrent-ils dans leur manière d'aborder le principe économique de la rareté des ressources? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont été capables de différencier les rôles joués par les consommateurs dans une économie de marché et ceux dans une économie mixte, et de reconnaître les répercussions de l'intervention du gouvernement dans ces systèmes économiques. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont aussi été en mesure de faire des généralisations sur les conséquences sociétales des décisions prises par les entreprises dans une économie de marché et dans une économie mixte, et d'explorer les valeurs sous-jacentes aux points de vue opposés sur les initiatives du gouvernement canadien pour favoriser le bien-être financier des Canadiens. Dans plusieurs cas, les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont eu de la difficulté à répondre aux questions dans lesquelles ils devaient considérer les avantages et les inconvénients pour les consommateurs et les entreprises de l'intervention gouvernementale dans les économies de marché et mixte, ou de synthétiser de l'information présentée dans un ensemble de sources pour déterminer la question économique centrale soulevée en ce qui concerne l'intervention du gouvernement dans l'économie. La question suivante illustre certaines différences dans le rendement des élèves au test de 2015.

À la question 31 (question de la catégorie **Compétences et processus** dans le plan d'ensemble), les élèves devaient identifier quel aspect économique de base les consommateurs influencent le plus directement dans une économie de marché (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4).

- 31.** Dans une « Économie de marché » (Source I), les consommateurs influencent **le plus directement** la réponse à laquelle des questions suivantes?
- A.** Quelles ressources va-t-on utiliser pour produire les biens?
 - B.** Où les biens vont-ils être produits?
 - C.** Quand les biens vont-ils être produits?
 - *D.** Quels biens vont être produits?

De tous les élèves qui ont passé le test, 61,7 % ont été capables d'utiliser leurs connaissances sur la façon dont une économie de marché répond au problème économique de base de la rareté pour reconnaître que la demande des consommateurs influence le plus directement les décisions des entreprises quant aux biens à produire, et ont choisi la bonne réponse (**D**). Le choix de réponse **A** (choisi par 20,6 % des élèves), le choix de réponse **B** (choisi par 10,1 % des élèves) et le choix de réponse **C** (choisi par 7,4 % des élèves) présentent des aspects que les entreprises doivent considérer, comme les ressources qui vont être utilisées pour produire les biens, l'endroit où les biens vont être produits et le moment où les biens vont être produits, mais de façon générale, les consommateurs n'influencent pas directement ces décisions. La bonne réponse a été choisie par 64,2 % des élèves qui ont atteint la norme acceptable, par 93,0 % des élèves qui ont atteint la norme d'excellence et par 30,7 % des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable.

Dans la section du test qui portait sur la catégorie **Consommérisme, qualité de vie et prise de décisions politiques** (12 questions), les élèves devaient évaluer d'un œil critique la relation entre le consommérisme et la qualité de vie au Canada et aux États-Unis (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5) et évaluer d'un œil critique l'interdépendance entre les décisions politiques et les systèmes économiques (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.6) en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Comment les comportements individuels des consommateurs influencent-ils la qualité de vie (p. ex. questions environnementales)? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5)
- Comment le marketing influence-t-il le consommérisme? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5)
- Comment le consommérisme a-t-il des conséquences à la fois positives et négatives sur la qualité de vie? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5)
- Comment le consommérisme peut-il être utilisé comme geste de masse (p. ex. boycottage)? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5)
- Sur quelles valeurs sociétales sont fondés les programmes sociaux au Canada et aux États-Unis? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5)
- Comment les décisions gouvernementales au sujet de l'environnement ont-elles un impact sur la qualité de vie (p. ex. préservation, exploitation et commerce des ressources naturelles)? (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont été en mesure d'utiliser leurs connaissances de l'objectif du Régime canadien d'assurance-emploi et de reconnaître l'impact des choix des consommateurs sur les décisions des entreprises ainsi que l'impact du développement économique sur l'environnement. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont aussi été en mesure d'apprécier à quel point il est difficile de maintenir le Régime canadien d'assurance-emploi étant donné la grande demande pour l'aide économique offerte dans le contexte de ce programme; ils ont aussi été capables d'examiner l'impact des comportements des consommateurs sur la qualité de vie et la difficulté de concilier différents points de vue concernant les effets du développement économique sur les habitats des animaux sauvages. Dans plusieurs cas, les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont eu de la difficulté à reconnaître le fardeau financier que constitue le Régime canadien d'assurance-emploi, les conséquences des choix économiques des consommateurs, ainsi que les répercussions profondes du développement économique sur l'environnement. La question suivante illustre certaines de ces différences dans le rendement des élèves au test de 2015.

À la question 42 (question de la catégorie **Compétences et processus** dans le plan d'ensemble), les élèves devaient résumer de l'information pour déterminer la problématique soulevée le plus clairement dans trois sources (Résultat d'apprentissage spécifique 9.C.4).

- 42.** Laquelle des questions suivantes identifie **le plus clairement** la problématique traitée dans les trois sources?
- A.** Le gouvernement devrait-il réduire les impôts pour favoriser la création d'emplois?
 - B.** Les entreprises sont-elles responsables de fournir un régime de pension aux employés?
 - *C.** Le gouvernement devrait-il donner une aide financière aux Canadiens dans le besoin?
 - D.** Quel rôle les entreprises jouent-elles pour répondre aux besoins des Canadiens?

La bonne réponse (**C**) a été choisie par 75,4 % des élèves qui ont passé le test. Ces élèves ont été capables de résumer l'information présentée dans trois sources portant sur le Régime canadien d'assurance-emploi et de conclure que la question la plus clairement soulevée dans les sources est la mesure dans laquelle les programmes sociaux financés par les fonds publics devraient répondre aux besoins des personnes dans le besoin. Une proportion de 7,3 % des élèves ont choisi la réponse **A**, dans laquelle on présente l'idée que les exonérations fiscales offertes par le gouvernement visent à stimuler la création d'emplois et peuvent avoir un impact sur le nombre d'individus qui se prévalent de l'assurance-emploi, mais ce n'est pas la question soulevée le plus clairement dans les sources. Une proportion de 6,5 % des élèves ont choisi la réponse **B**, dans laquelle on se demande dans quelle mesure les entreprises sont responsables d'offrir un régime de pension à leurs employés, mais cela ne n'est pas non plus la question soulevée le plus clairement dans les sources sur le Régime canadien d'assurance-emploi. Une proportion de 10,8 % des élèves ont choisi la réponse **D**, dans laquelle on se demande dans quelle mesure les entreprises devraient répondre aux besoins des Canadiens, mais cela n'est pas non plus la question soulevée le plus clairement dans les sources sur le Régime canadien d'assurance-emploi. Un grand nombre d'élèves qui ont atteint la norme acceptable ont choisi la bonne réponse (79,6 %). La plupart des élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont choisi la bonne réponse (95,7 %), tandis que 50,2 % des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont bien répondu à cette question.

Dans l'ensemble, le rendement des élèves au test de rendement d'Études sociales de 9^e année de 2015 est élevé. La plupart des élèves (73,5 %) ont atteint la norme acceptable et 22,4 % des élèves ont atteint la norme d'excellence. Par contre, 26,5 % de tous les élèves qui ont passé le test n'ont pas atteint la norme acceptable.

Documents d'appui – Programme des tests de rendement

Le site Web d'Alberta Education renferme plusieurs documents qui fournissent de l'information pertinente au sujet de différents aspects du programme des tests de rendement. Pour consulter ces documents, rendez-vous au site Web d'Alberta Education, à education.alberta.ca. Une fois sur la page d'accueil, cliquez sur un des liens donnés afin d'avoir accès à l'un ou l'autre des documents suivants.

Achievement Testing Program - General Information Bulletin

Le [*General Information Bulletin*](#) (*en anglais seulement*) rassemble plusieurs documents élaborés par Alberta Education afin de fournir aux directions générales, aux directions d'écoles et au personnel enseignant un accès facile à toute une gamme de renseignements sur le programme des tests de rendement. Les sections du bulletin contiennent de l'information concernant les horaires et les dates importantes; la sécurité et les règlements; les directives et les procédures d'administration des tests; les politiques en matière d'ordinateurs et de calculatrices, les accommodements; la notation des tests et les résultats; la mise à l'essai des tests, les ressources et les documents sur le Web; les formulaires et les lettres; et les personnes-ressources de Provincial Assessment Sector.

Bulletins d'information par matière

Au début de chaque année scolaire, Alberta Education affiche sur son site Web les bulletins d'information correspondant à toutes les matières de 6^e et de 9^e année faisant l'objet d'un test de rendement. Chaque bulletin présente les descriptions des normes d'évaluation, la conception et le plan d'ensemble du test ainsi que les guides de notation (le cas échéant). On y trouve également des suggestions pour préparer les élèves à passer ces tests et de l'information à l'intention des enseignants qui souhaiteraient participer à des activités d'élaboration de questions de tests.

Exemples de productions écrites des élèves

Des exemples de productions écrites tirées des tests de rendement d'English Language Arts et de Français/French Language Arts de 6^e et de 9^e année sont mis à la disposition des enseignants et des élèves en vue d'améliorer les rédactions des élèves et d'évaluer ces rédactions selon les critères de notation indiqués dans les guides de notation des tests de rendement. Ces documents comprennent des exemples de rédactions faites par les élèves et sont accompagnés d'explications justifiant l'utilisation des critères de notation qui relient les travaux des élèves aux catégories et aux critères de notation des travaux écrits.

Tests de rendement antérieurs et clés de correction

Tous les tests de rendement (parties A et B) passés en janvier par les élèves de 9^e année inscrits à un programme semestriel demeurent en sécurité et doivent être rendus à Alberta Education. Tous les tests de rendement administrés en mai/juin demeurent également en sécurité à l'exception de la Partie A des tests d'English Language Arts et de Français/French Language Arts de 6^e et de 9^e année. L'école peut garder les copies inutilisées ou supplémentaires de la Partie A de ces tests. Les enseignants peuvent aussi se servir des questions rendues publiques et/ou des tests affichés sur le site Web d'Alberta Education.

Guides des parents

Chaque année scolaire, Alberta Education publie sur son site Web des [*Guides des parents relatifs aux tests de rendement provinciaux*](#) de 6^e et de 9^e année. Chaque guide présente les réponses aux questions le plus souvent posées au sujet du programme des tests de rendement, des descriptions et des questions types pour chaque matière faisant l'objet d'un test de rendement.

Participation des enseignants

Les enseignants de 6^e et de 9^e année sont encouragés à participer à diverses activités ayant trait au programme des tests de rendement. Ces activités comprennent l'élaboration de questions, la validation des tests, la mise à l'essai des tests et la notation. En outre, les consortiums régionaux peuvent organiser des ateliers de perfectionnement professionnel portant sur l'interprétation des résultats aux tests de rendement dans le but d'améliorer l'apprentissage chez les élèves.